NOVALAISE

entre lac et montagne

EAU POTABLE
Modernisation des installations

Page 4

SÉCURITÉ
Une nouvelle brigade de dix gendarmes

Page 7

DÉVELOPPEMENT DURABLE
La commune équipe ses toits de panneaux photovoltaïques

Page 8

AMÉNAGEMENT

L'ANCIENNE VOIE ROMAINE DEVIENT CHEMIN PIÉTONNIER

Page 6

JOURNAL MUNICIPAL
Édition annuelle
Décembre 2023

« Plus proche pour mieux vous comprendre »

C'est toujours un plaisir de vous présenter ce bulletin municipal retraçant l'année écoulée. Nous avons enfin pu cette année nous retrouver nombreux pour les vœux, moment d'échanges et de convivialité. Nous nous sommes également retrouvés lors du repas des aînés, toujours un moment très agréable de retrouvailles.

Tous ces moments nous permettent de mieux nous connaître et d'échanger en toute simplicité, car trop de personnes se cachent à l'heure actuelle derrière les réseaux sociaux. Il est important pour moi de faire perdurer ces moments forts, les rencontres dans les hameaux, la fête des mères, l'accueil des nouveaux arrivants, la célébration des commémorations. Mais aussi de participer aux festivités des nombreuses associations, aux manifestations organisées par le comité des fêtes, tous ces moments représentent une vraie richesse pour notre commune et entretiennent de vrais rapports humains.

En terme de sécurité, le Plan communal de sauvegarde (PCS) est finalisé ainsi que le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) qui vous est adressé avec ce bulletin.

Des projets sont à venir, la réfection et sécurisation de la route de Marcieux et du col de l'Épine jusqu'à l'intersection de la route de Courvaz ceci afin d'améliorer la liaison entre le centre-bourg, le collège et les installations sportives. Une nouvelle signalétique dans le centre-bourg sera installée. Des ombrières et des panneaux photovoltaïques sont à l'étude à la salle polyvalente.

La commission « bâtiment » étudie les différentes possibilités pour fermer la halle du Bourniau. Tous ces aménagements participent à l'amélioration de notre quotidien sur notre commune.

Nous aurons le plaisir d'accueillir à nouveau, au cœur de notre village, le comice agricole des jeunes agriculteurs de l'avant-pays savoyard le dimanche 28 juillet.

L'ensemble des services municipaux, le conseil municipal et moi-même travaillons quotidiennement pour améliorer la vie sur notre territoire.

Je reste avec l'ensemble de l'équipe municipale à votre écoute.

Je vous convie à la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 5 janvier à 19 h, à la salle polyvalente.

Je vous souhaite d'ores et déjà de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture,

Votre Maire,
Claudine Tavel

Vœux de la municipalité vendredi 5 janvier à 19 h à la salle polyvalente.

JEANNINE LAVILLE FÊTE SES 100 ANS

Jeannine Laville a fêté ses 100 ans le 18 avril 2023. Après de longues années passées en villégiature au centre-bourg, elle s'est installée avec son époux dans la commune en 1992. Claudine Tavel avait convié des conseillers municipaux, des voisins, des amis ainsi que les personnes de l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) pour célébrer cet anniversaire. ■

TOUR DE L'AVENIR

Jeudi 24 août, notre commune accueillait l'arrivée de la cinquième étape de la 59e édition du Tour de l'Avenir, remportée par l'espagnol Yvan Romeo Abad. L'équipe municipale remercie vivement les « signaleurs » qui ont assuré la sécurité des coureurs cyclistes le long du parcours entre le col de la Crusille et l'arrivée à Pré Argent. ■

BIENVENUE

Le 31 août, Claudine Tavel et les élus ont accueilli les nouvelles familles résidant sur la commune. L'occasion de présenter les services et équipements du territoire. Clémentine Iannone, directrice de l'AEL, a présenté l'ensemble des services proposés par l'association, avant que tous se retrouvent autour d'un apéritif dînatoire. ■

À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Deux rencontres avec les habitants étaient programmées cette année par Claudine Tavel : le 13 mai pour le secteur des plages et le 10 juin pour le secteur Vaizeux / Les Goys / Menoud / Le Chanay. Ces rencontres, débutées en 2022, permettent des échanges de qualités avec les habitants. Elles se poursuivront en 2024. ■

UN 14 JUILLET MÉMORABLE !

Après la traditionnelle brocante organisée par le basket club et soutenue par la commune, la journée s'est poursuivie avec la parade du groupe des danseurs du Vénézuela et le défilé des ORNI (Objets roulants non identifiés), nouveauté du comité des fêtes de Novalaise. La soirée a continué avec le défilé des pompiers, le feu d'artifice de la commune et le bal du comité des fêtes. Les commerçants de Novalaise ont assuré toute la journée la restauration des habitants et touristes, venus nombreux ce jour-là dans le village ! ■

RÉSEAU D'EAU POTABLE

Moderniser les installations pour optimiser l'utilisation de l'eau potable

La rénovation et modernisation du réseau d'eau potable entre dans sa troisième phase. Après les études réalisées dans le cadre du plan local d'urbanisme, puis les premiers travaux qui ont permis en 2022 d'améliorer significativement le rendement de 48 % à 70 %, l'année 2023 a été consacrée à une étude portant sur la modernisation du réseau.

Une étude de modernisation du réseau d'eau potable est confiée au cabinet HIS&O qui accompagne la commune sur la question de la gestion du réseau depuis plusieurs années.

La première de ses missions concerne le captage du Fontanet. Cet ouvrage, bien que situé sur le territoire de la commune de Verthemex, appartient à Novalaise. Il a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en 1990 et bénéficie de trois périmètres de protection. Il constitue la principale ressource en eau de la commune.

Le point de captage étant à une hauteur suffisante par rapport aux habitations, elles peuvent être desservies par simple utilisation de la pente naturelle, sans recours à l'installation de pompes.

Le captage nécessite des actions de protection, de comptage et de modernisation représentant un investissement de 65 000 € HT.

Captage du Fontanet.

La deuxième mission confiée à HIS&O concerne la mise en place d'une stratégie permettant de prioriser l'utilisation de l'eau provenant du captage du Fontanet et donc de limiter au maximum un pompage coûteux depuis le lac d'Aiguebelette. Ainsi, plusieurs mesures vont être mises en œuvre :

- la création d'une chambre de régulation automatisée dans le secteur des Bachasses,
- la mise en place d'une électrovanne de fermeture au réservoir de Cordonnier,
- la mise en place d'un système de comptage performant aux réservoirs des Cordonniers et des Granges.

Cet ensemble représente un investissement de 45 000 € HT.

En parallèle à cette étude et aux travaux qui vont être réalisés, la commune a intégré le périmètre du schéma directeur d'eau potable porté par le syndicat des eaux du Thiers. Ce document constitue un outil de gestion et de programmation qui doit permettre d'avoir une vision globale des besoins et des solutions envisageables.

L'élaboration du schéma directeur a débuté au mois de mars 2023 et devrait se terminer à l'automne 2024. ■

LE RÉSEAU D'EAU POTABLE EN CHIFFRES

100 m³ c'est la consommation annuelle moyenne par abonné (foyer), soit une consommation communale totale de 110 000 m³/an (44 piscines olympiques).

58.5 km c'est la longieur totale du réseau de canalisations de Novalaise.

2 c'est le nombre de sources d'alimentation en eau potable dont dispose Novalaise : un captage de la source du Fontanet et un pompage dans le lac d'Aiguebelette.

DÉCHETS

Passage vers l'apport volontaire

Pour limiter les coûts du ramassage des déchets, la CCLA privilégie l'apport volontaire en point de collecte. La commune a donc cherché à installer les containers sur des emplacements les plus pratiques possibles pour les habitants.

La Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette (CCLA) avait jusqu'à présent deux modes de ramassage des déchets pour les particuliers : soit le porte à porte avec des bacs individuels soit l'apport volontaire dans des containers semi-enterrés ou aériens.

Afin d'uniformiser le mode de ramassage, la CCLA a fait le choix de ne conserver qu'un seul service avec les points d'apports volontaires. Le passage du tout collectif pour les ordures ménagères a imposé à chaque commune de trouver des emplacements stratégiques pour les utilisateurs. Ces points de collectes, devant se trouver naturellement sur le passage des usagers en convergeant vers le centre-bourg, permettent aux personnes de mutualiser leurs déplacements vers le lieu de travail, les écoles, les services ou les commerces.

Situés en bord de voiries départementales, les emplacements ont été validés par les services du Département pour la sécurité, la visibilité, l'accessibilité et pour la faisabilité des travaux par un bureau d'études.

Sur la commune, trois nouveaux points de collectes sont créés : route du Banchet sur la D36, route du Col de la Crusille sur la D916 et avenue d'Albens sur la D916. En attendant les travaux d'enfouissement de containers semi-enterrés, des colonnes aériennes de tri ont été placées sur ces plateformes. ■

ÉCOMOBILITÉ

INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le parking de l'aire d'écomobilité est équipé d'une borne de recharge pour véhicules électriques (IRVE : Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique).
Elle offre deux prises de recharge de 22 kW.
Cette borne a été installée par le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES 73) et sera exploitée dans le cadre du réseau Eborn. Les recharges peuvent être payées via des abonnements ou directement par carte bancaire. ■

Informations : www.eborn.fr

PRÉ SAINT JEAN

DÉSIMPERMÉABILISER, VÉGÉTALISER ET AMÉNAGER L'ESPACE

Avec pour objectif de permettre aux habitants de se réapproprier la cour Pré Saint Jean, la commune engage des travaux visant à rendre cet espace de centre-bourg plus convivial.
Plusieurs aménagements vont être réalisés pour donner vie à l'espace « Cour Pré St Jean »,
L'enrobé existant en très mauvais état va être retiré pour désimperméabiliser l'ensemble de l'espace. Des arbres seront ensuite plantés. En matière d'équipements, un préau ou espace couvert devrait voir le jour, accompagné de bancs et tables. Les murets et clôtures seront rénovés pour garantir la sécurité au sein de cet espace.
Au-delà d'une réponse aux enjeux climatiques et environnementaux, ces travaux doivent permettre de se réapproprier cet espace au cœur du village, comme cela a déjà pu se faire lors de la fête de la musique et le 14 juillet dernier. Il s'agit également de proposer un espace convivial lors de l'utilisation de la salle Pré St Jean. Le stationnement des véhicules dans la cour est amené à disparaitre. La commission voirie-urbanisme étudie la réorganisation du parking existant le long de la route du lac, en face de la maison des associations.

CIRCULATION

L'ANCIENNE VOIE ROMAINE DEVIENT UN CHEMIN PIÉTONNIER

Les secteurs du clos de l'Épine, des Giffards et de Pré Poncet ne disposaient jusqu'ici d'aucun équipement permettant de se rendre à pied, en toute sécurité, au centre-bourg, au collège et à l'aire d'écomobilité. Les trottoirs ou chemins existants aboutissent sur la chaussée de la route du col de l'Épine (RD 916).
Une ancienne voie romaine, appartenant à la commune, existe parallèlement à la route de l'Épine. Cette voie avait fait l'objet de travaux de défrichage en 2018. Les travaux de réaménagement ont repris au début de l'automne. Ils intègrent la réouverture de la voie romaine, la réalisation d'un trottoir entre le giratoire de la grange de l'Épine et le lotissement du clos de l'Épine et l'enfouissement des réseaux de télécommunication.

TOILETTES PUBLIQUES

UN SERVICE POUR TOUS

Même si ce sujet peut sembler secondaire, et malgré le coût d'entretien important, il est du rôle des collectivités d'assurer la propreté et la salubrité de l'espace public.

Il est fondamental que les riverains et les touristes aient accès à des toilettes de qualité, d'autant qu'avec la progression des mobilités, de plus en plus de personnes sont concernées.

C'est pour ces raisons que la municipalité a entamé une réfection de ces lieux, programmée sur trois ans. Les toilettes du Champ de Foire vont faire l'objet d'une rénovation complète. Courant 2024 un nouveau bloc sanitaire sera construit sur le parking de la Fatta, un lieu associant un parking public, un espace de jeu et le départ des chemins de randonnée.
Les toilettes de la place du Presbytère seront également rénovées en 2024 avant celles de la place du Bourniau en 2025.

FORCES DE L'ORDRE

Une nouvelle brigade de dix gendarmes

Compte-tenu de l'augmentation et des besoins de la population dans l'Avant-pays savoyard, une nouvelle brigade de gendarmerie fixe va être créée sur la commune afin de renforcer le maillage territorial des forces de l'ordre.

Dans le cadre de la démarche partenariale et d'échanges avec les acteurs territoriaux et du plan présidentiel « 200 brigades territoriales », la direction de la gendarmerie nationale a décidé de créer une nouvelle brigade sur la commune de Novalaise.

Près de 89 ans après la fermeture de sa brigade, en février 1934, la commune verra donc arriver dans les prochains mois dix gendarmes et leurs familles. Cette création répond à l'objectif de davantage de proximité avec la population et une meilleure présence sur le terrain dans l'avant-pays savoyard qui connaît une forte poussée démographique. Il s'agit également de lutter plus efficacement contre la délinquance en provenance des départements voisins. Depuis quelques années, un poste provisoire est en place l'été au bord du lac d'Aiguebelette afin d'assurer l'ordre et la sécurité publics.

La future brigade de Novalaise permettra d'asseoir le dispositif en assurant une présence à l'année sur ce secteur de l'avant-pays savoyard.

Les nouveaux gendarmes s'installeront progressivement dans leurs locaux provisoires en mairie pour accueillir le public, avant qu'une nouvelle caserne, adossée à la construction des logements des gendarmes du peloton motorisé de Nances dans le secteur de la Serraz, soit construite d'ici quelques années.

VOIRIE PUBLIQUE

Chicane Gojat, Neyret, Janjoux

Les routes du Neyret, du Gojat et du Janjoux permettent de desservir le lac, ou tout simplement de rejoindre la RD921, depuis les hameaux de Novalaise ou les villages de Dullin et d'Ayn. Les différentes rencontres menées entre l'équipe municipale et les habitants du secteur ont mis en évidence la problématique de la vitesse excessive des véhicules sur ces routes étroites.

Après l'étude de différents scénarios, la commune va procéder à plusieurs aménagements sur ces secteurs : mise en place d'une signalétique verticale de lieu-dit avec abaissement de la vitesse à 50 Km/h et installation de plateaux ralentisseurs.

RISQUES MAJEURS

Adoptons les bons réflexes !

Le Plan communal de sauvegarde (PCS), document opérationnel de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection des populations, a été révisé en 2023. Il détermine et fixe une organisation locale de gestion de crise, en fonction des risques majeurs connus dans une commune donnée. Vous trouverez avec votre bulletin municipal, le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs).
À destination de tous les habitants de la commune, ce document est à lire attentivement et doit être conservé.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

LES LAMPADAIRES À LED SE GÉNÉRALISENT

Dans le cadre du chantier de rénovation de l'éclairage public, 26 nouvelles horloges astronomiques ont été installées permettant la mise en œuvre, au mois de septembre, de l'extinction nocturne des luminaires de 23 h à 5 h.

60 nouveaux lampadaires à LED ont par ailleurs été commandés. Ils seront installés à partir de fin 2023, en priorité dans les quartiers de Pré-Rampeau et de la Merlatière, ainsi que dans quelques zones isolées.Le chantier se poursuivra en 2024 avec la rénovation de l'éclairage d'autres quartiers de la commune. ■

SALLE POLYVALENTE

LANCEMENT DU PROJET DE RÉHABILITATION

Construite en 1994, la salle polyvalente nécessite d'importants travaux d'amélioration de la performance énergétique du bâtiments et de réaménagement des espaces intérieurs. Pour initier ce projet d'envergure et être accompagnée dans ses choix, la commune s'est appuyée sur les compétences de l'Association savoyarde de développement des énergies renouvelables (ASDER) et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Savoie. La maîtrise d'œuvre sera confiée à un cabinet spécialisé à l'issue de l'appel d'offres en cours d'instruction. ■

ÉNERGIE RENOUVELABLE

La commune équipe ses toits de panneaux photovoltaïques

La transition énergétique est naturellement au cœur du développement de la commune. La production d'énergie solaire présente un intérêt certain tant sur le plan écologique qu'économique.

La commune a travaillé avec l'Association savoyarde de développement des énergies renouvelables (ASDER) pour définir les opportunités d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et avec le Syndicat d'électricité de la Savoie (SDES) pour évaluer la faisabilité de ces équipements. La consultation de différentes entreprises est en cours pour équiper les toits de la maison des associations et ceux de l'école publique qui fourniront environ 34 000 KWh/an chacun.

Par ailleurs, le SDES a proposé un projet visant à équiper le parking de la salle polyvalente d'ombrières et les toits du bâtiment avec des panneaux photovoltaïques.
1 675 m² de panneaux pourraient ainsi être installés, fournissant une énergie de 390 000 KWh/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 180 habitants, hors chauffage.
On estime qu'une partie de cette production sera utilisée en autoconsommation par les bâtiments publics de la commune, permettant de couvrir jusqu'à 40 % des consommations électriques, soit une économie annuelle de plusieurs milliers d'euros.
Les modalités de réalisation de ce projet sont à l'étude avec la société Savoie EnR Ombrières, issue de la Société d'économie mixte (SEM) Savoie et d'une société privée. La SEM Savoie favorise la réalisation de projets de développement d'énergies renouvelables en accompagnant financièrement les collectivités. ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉCOSYSTÈME

La vie de notre espace forestier

Un plan de gestion conjoint de l'espace forestier a été mis en place entre l'Office national des forêts et la commune pour préserver au mieux cet espace naturel sensible et si essentiel.

Depuis de nombreuses années, la forêt communale est gérée par l'Office national des forêts (ONF) qui a pour vocations :

- l'aménagement et l'orientation de l'évolution de la forêt de telle façon qu'elle réponde toujours mieux aux multiples aspirations et que toutes les ressources soient préservées ;
- la durabilité avec une gestion qui assure la pérennité des écosysytèmes forestiers ;
- l'intégration avec une gestion multifonctionnelle qui s'efforce de maintenir ou d'améliorer l'ensemble des fonctions que la forêt remplit.

Pour une gestion efficace, un plan de gestion est mis en place entre l'ONF et la commune. L'ONF propose des coupes de bois suivant les besoins et contraintes des parcelles, propose des travaux d'entretien (chemins, renvoi d'eau…) et des études. La commune de son côté décide de la mise en œuvre des actions, de la destinations des coupes de bois et des budgets.

Ce pan de gestion nous garantit une gestion durable, une expertise claire de l'état de la forêt et un programme de coupes et de travaux.

Au-delà de l'espace forestier et conscient du besoin de préserver la diversité des espèces, du bon fonctionnement de l'écosystème et du besoin de s'adapter aux évolutions climatiques, qui causent déjà de nombreux dégâts sur les arbres existants, la municipalité a à cœur de maintenir cette équilibre fragile.

C'est pour ces raisons qu'une cinquantaine d'arbres a été plantée au cours des trois dernières années et que d'autres plantations sont prévues. ■

LA FORÊT COMMUNALE EN CHIFFRES

419 ha c'est la surface de la forêt communale de Novalaise, répartie sur 18 parcelles.

75 % de feuillus.

375 à 1 375 m c'est l'altitude de la forêt communale.

1 500 tonnes de carbone séquestré grâce à la gestion dynamique, soit la consommation annuelle de carbone de 140 personnes.

TRANSPORTS EN COMMUN

DE NOUVELLES DESSERTES SUR LA LIGNE S01 À DESTINATION DE CHAMBÉRY

Notre commune est desservie par la ligne de transport d'autocars de la Région Auvergne Rhône-Alpes S01 à destination de Chambéry.
Après de nombreux échanges, la Région Auvergne Rhône-Alpes a entendu les différentes attentes.

Ainsi depuis le 1er septembre, de nouvelles dessertes ont été rajoutées. Les tarifs ont été revus à la baisse, un tarif pour les moins de 26 ans ainsi que des carnets de dix trajets ont été instaurés.
La ligne est accessible aux personnes à mobilité réduite, et les autocars sont équipés de portes vélos.

Vous pouvez stationner votre véhicule sur la nouvelle aire d'écomobilité de la Serraz, mais également votre vélo dans un casier sécurisé, et laisser votre voiture électrique en charge à l'aide de la « e borne ».

De bonnes raisons pour oser le transport par autocar ou le covoiturage.

Pour plus de renseignements, connectez-vous sur : www.laregionvoustransporte.fr/

Scannez le QR Code pour télécharger la fiche horaire 2023-2024.

ÉCOMOBILITÉ

Co-voiturage : on vous offre le trajet !

Prix de l'essence élevé, bouchons au quotidien... Ça suffit !

Trouvez un conducteur ou un passager sur l'application BlablaCarDaily, et profitez d'une offre exceptionnelle en Savoie pour vos trajets du quotidien de plus de 5 km :
- Passagers, le trajet est offert !
- Conducteurs, vous êtes indemnisés !

Plus d'infos sur : www.avant-pays-savoyard.com

Contact : 04 76 37 21 54
claire.belet@avant-pays-savoyard.com

Dispositif porté par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard, en partenariat avec BlablacarDaily, avec le soutien du Département de la Savoie et du Fonds Vert de l'État.

Réflex Vélo... et si vous vous déplaciez autrement

Vous aimeriez vous déplacer à vélo, mais vous n'en avez pas ? Les pentes sont trop fortes pour l'envisager ? Les Vélos à assistance électrique (VAE) sont trop chers ? On vous les prête !

Dans le cadre de l'opération Réflex Vélo, le syndicat mixte de l'avant-pays savoyard met à votre disposition un VAE, un kit mobilité (siège enfant, porte-bagage...), l'accompagnement par un animateur, la révision mécanique... Trois campagnes de quatre mois sont organisées, de mai 2023 à octobre 2024. Candidatez pour participer à l'expérience !

Contact : 07 49 67 48 83 - reflexvelo@avant-pays-savoyard.com

Campagne organisée par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard, avec le soutien de l'ADEME, du fonds européen FEADER et du Département de la Savoie.

2023 en quelques chiffres

Investissements engagés en 2023 : 780 550 €	
Auto-financement à terme sur tous projets	296 056 €
Emprunt	0 €
Récupération de la TVA	129 996 €
Subventions reçues	54 449 €
Subventions à percevoir ou en attente d'attribution	*300 049 €*

Projet	Montant total	Financement – Subventions / FCTVA*	Financement – Autofinancement
2022 - 2026 Modernisation et maintenance de l'**éclairage public**	277 288 €, *dont 58 310 € réalisés en 2022-2023*	· État - Fonds vert : 100 773 € · SDES : 45 212 € · FCTVA : 35 921 €	37 072 € *Emprunt : 0 €*
2023 **Parcs de détente** de Pré Argent et de Bon Vent	54 350 € *réalisés en 2023*	· FCTVA : 10 870 €	43 480 € *Emprunt : 0 €*
2023 **Liaison piétonne** depuis le hameau des Giffards (ancien chemin dit de Novalaise à Chambéry)	111 487 €	· Département : 35 304 € · Région : 39 020 € · FCTVA : 18 288 €	18 875 € *Emprunt : 0 €*
2023 **Enfouissement du réseau de télécommunications** (route du col de l'Épine)	20 422 € *réalisés en 2023*	· FCTVA : 3 350 €	17 072 € *Emprunt : 0 €*
2023 **Pose d'un parquet** dans la salle de Pré Saint Jean - Maison des associations	16 757 €	· Département : 5 307 € · FCTVA : 2 749 €	8 701 € *Emprunt : 0 €*
2023- 2024 **Aménagement d'une piste forestière** pour exploiter deux nouvelles parcelles	43 800 €**	· FCTVA : 7 185 €	36 615 € *Emprunt : 0 €*
2023-2024 Réfection et entretien de la **voirie communale**	110 436 € *dont 20 200 € réalisés en 2023*	· Département : 60 846 € · FCTVA : 18 116 €	31 474 € *Emprunt : 0 €*
2023 - 2026 **Toilettes publiques** (places du Champs de Foire et du Presbytère, route de St Genix et chemin de la Fatta)	102 054 €, *dont 15 387 € réalisés en 2023*	· Département : 32 317 € · Région : 35 719 € · FCTVA : 16 741 €	17 277 € *Emprunt : 0 €*

Pas d'augmentation

du taux d'imposition de la taxe foncière depuis 8 ans.

*Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) est versé par l'État. C'est une une compensation, à un taux forfaitaire, de la TVA supportée sur les dépenses d'investissement qui n'est fiscalement pas récupérable.
** La recette prévisionnelle de la vente de bois est estimée à 82 500 €.

PLAGES DE PRÉ ARGENT ET BON VENT

DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ

Des travaux importants ont été réalisés cette année sur la plage de Pré Argent. Pour mieux gérer les flux piétons pendant les périodes d'affluence, des tourniquets et un portillon pour Personnes à mobilité réduite (PMR) ont été installés et le portail existant déplacé.

Une rampe d'accès PMR donne désormais la possibilité d'entrer dans l'eau depuis la plage avec les fauteuils de plage « Tiralo » qui permettent de rouler sur le sol et de flotter sur l'eau. Des arbres ont été plantés pour améliorer le confort de tous pendant les chaudes périodes d'été.

Sur la plage de Bon Vent, le jeu pour enfants a été remplacé pour répondre aux nouvelles normes de sécurité. ■

94 767

c'est le nombre de personnes qui ont fréquenté les plages de Pré Argent (52 242) et de Bon Vent (45 525), stable par rapport à 2022.

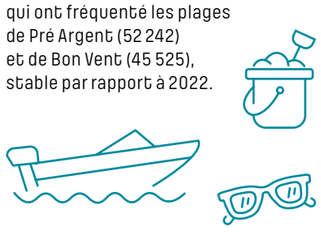

COMMERCES & ENTREPRISES

DES COMMERÇANTS RÉCOMPENSÉS !

Le 16 octobre dernier, la Chambre de commerce et d'industrie de Savoie est venue à Novalaise pour mettre à l'honneur deux commerces :

- le Dress'in du lac, lauréat de l'appel à projets La Boîte à Commerce, qui a bénéficié d'un dispositif d'accompagnement pour ouvrir ce commerce,
- l'Epicerie du Coing, lauréate d'un Mercure d'Or qui récompense au niveau national les commerçants les plus talentueux de France.

Ces récompenses témoignent du dynamisme commercial du centre-bourg et de l'importance de la collaboration entre les équipes municipales, les organismes professionnels et les commerçants pour mettre en valeur et développer le tissu commercial de Novalaise.

Claudine Tavel entourée des élus de la commune, des élus de la CCI et des commerçants.

UNE ENTENTE COMMERCIALE ÉLARGIE AUX DIX COMMUNES DU TERRITOIRE

En 2023, L'Entente commerciale et artisanale de Novalaise (ECAN) évolue et s'étend aux dix communes de la CCLA pour devenir L'Entente commerciale et artisanale du lac d'Aiguebelette (ECALA).
Le bureau est composé de Marie Pugnot (secrétaire), Jean-Christophe Garillon (trésorier) et Johanne Moiteaux (présidente), accompagnés par des membres du conseil d'administration : Claire Novel Godet, Christelle Millet, Lina Laurent, Estelle Bernard et Franck Gallay.

L'ECALA est une association ayant pour but de rassembler, fédérer, et pérenniser le dynamisme existant par les commerçants et artisans de notre territoire. En plus d'organiser une soirée début décembre avec une tombola de Noël, un livret regroupant tous les adhérents est proposé aux habitants.

L'ECALA invite tous les commerçants et artisans autour du lac à la rejoindre pour renforcer le dynamisme de l'association avec de nouveaux projets !

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

La commune de Novalaise souhaite la bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans qui se sont installés dans le centre-bourg cette année :

- Le Dress'in du Lac, qui propose en dépôt-vente une sélection de vêtements d'occasion pour hommes, femmes et adolescents et qui a ouvert ses portes au mois d'août,
- Jeux des cuirs, un atelier de maroquinerie qui propose, depuis le mois de novembre, des articles faits main en cuir,
- L'Atelier Siana, un centre de formation professionnelle en couture, patronnage et stylisme qui a ouvert en mars.

Nous leur souhaitons une belle réussite dans leurs projets !

Anaïs Fautrat, L'atelier Siana

Christine Journot Jeux de cuirs

Alexandra Vives Dress'in du lac

Le marché de Novalaise c'est aussi le mercredi !

Tout le monde connait le marché du dimanche de Novalaise, qui existe depuis 700 ans. Mais saviez-vous que le mercredi matin des commerçants viennent proposer leurs produits ? Actuellement, le marché du mercredi est composé de deux primeurs et d'un producteur de viandes fermières. À la belle saison, ils sont rejoints par d'autres autres commerçants et producteurs qui proposent une offre diversifiée.

ARTISAN, COMMERÇANT, REJOIGNEZ LES ÉCO-DÉFIS !

Rejoignez une communauté d'artisans et de commerçants engagée pour son territoire et l'environnement !

Avec les Éco-défis, bénéficiez de conseils gratuits et personnalisés pour améliorer vos pratiques, participer à la transition, et valoriser votre démarche auprès de vos clients !

Neuf entreprises sur l'Avant-pays savoyard sont déjà labellisées, alors, rejoignez-les !

Contact : Nicolas Chaton
Tél : 04 79 69 94 00
nicolas.chaton@cma-auvergnerhonealpes.fr

Opération organisée par le Syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard et la Chambre des métiers et de l'artisanat, avec le soutien de l'ADEME. ■

LA FRUITIÈRE

VOTRE ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ DÉSORMAIS FIBRÉ

La Fruitière, espace professionnel de coworking, propose des bureaux avec connexion Wifi haut débit, salle de pause équipée et salle de réunion (jusqu'à 10 personnes).

Pour en savoir plus, téléchargez le règlement complet de la Fruitière sur le site internet www.novalaise.fr ou rendez-vous en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat pour vous inscrire. ■

ÉCHANGES CULTURELS

NOVALESA, NOTRE JUMELLE ITALIENNE

Saviez-vous que notre commune a une jumelle en Italie, dans le Piémont, du nom de Novalesa ?

Des souvenirs d'anciennes relations entre nos deux communes et la proximité entre nos deux pays frontaliers étaient une source d'inspiration pour la commission culture qui souhaite renouer les liens.

Cette année, une première étape importante a été franchie avec une visite à Novalesa. Madame le Maire, accompagnée de Danielle Regollini, vice-présidente du SIVU, et de Monika Wdowiak, adjointe en charge de la culture, a eu le plaisir de rencontrer le Maire de Novalesa, Marcello Salvati, le vice-maire Bruno Botteselle et la conseillère Barbara Ciresa, en charge de la culture.

Cette première rencontre a été riche en découvertes de la vie municipale de Novalesa : une banda musicale et son comité de fêtes animent le village ancien qui regorge de trésors patrimoniaux et naturels.

Au printemps 2024, une délégation du conseil italien doit nous rendre visite à Novalaise. Une belle opportunité pour approfondir nos échanges dans le but d'organiser des rencontres culturelles, sportives et scolaires. Et pourquoi pas aboutir, à un jumelage entre nos communes dans le futur ? ■

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Des nouveautés qui vont vous séduire…

Portage de livres à domicile, gratuité de l'adhésion, bibliothèque numérique… autant de projets visant à rendre la lecture accessible à tous et qui s'inscrivent dans une réflexion plus large sur notre « bibliothèque de demain ».

Portage de livres à domicile

Les adhérents à la bibliothèque ayant des difficultés pour se déplacer et résidant sur la commune peuvent bénéficier du portage gratuit des livres à domicile. Renseignements : 04 79 28 79 28 bibliotheque@novalaise.fr

Pensez également au service de transport « Déplacement accompagné » proposé par l'AEL qui permet de vous amener vers la bibliothèque. Renseignements auprès de l'AEL : 04 79 28 57 39

Adhésion gratuite à partir du 1er janvier

Le comité Rézo Lire a voté la gratuité d'adhésion au sein du réseau des bibliothèques de l'Avant-pays savoyard, Rézo Lire à compter du 1/01/24. Cette décision politique porte une belle valeur, celle de l'accès à la lecture et à la culture pour tous.

e-medi@s : l'offre de ressources numériques culturelles pour tous

e-medi@s est accessible gratuitement à tous les habitants de plus de 18 ans de notre département. Découvrez cette offre très large de ressources numériques culturelles : livres numériques et audio, films, dessins animés, comptines et jeux, spectacles, musique, jeux vidéo, presse et autoformation. Incriptions sur le site : www.e-medias.savoie-biblio.fr

La Semaine du livre Jeunesse en Savoie

En coopération avec la Fédération des oeuvres laïques de Savoie et grâce à la mobilisation des bénévoles de Lire et Faire Lire, de Rézo Lire et de Grana Poplo, la commission culture a pu proposer un événement mettant le livre jeunesse à l'honneur. Huit classes de notre commune ont ainsi profité d'animations lecture plaisir, d'ateliers créatifs et de création d'histoires le 24 novembre avec une ouverture au grand public en fin de journée et une vente de livres jeunesse à 1 €.

Notre bibliothèque de demain ?

La commission culture a initié une réflexion sur l'évolution de notre bibliothèque municipale. La première étape a été lancée cet automne avec la récolte des informations et des besoins auprès de la population. Un espace d'expression libre était proposé lors du forum des associations et une soirée de concertation publique s'est tenue en novembre. Suite à cette phase de préparation, la commission travaillera en collaboration avec Savoie Biblio et d'autres partenaires pour affiner le projet et trouver les financements nécessaires. ■

EHPAD DU LAC D'AIGUEBELETTE

QUAND JOUER CONTRIBUE AU MAINTIEN DES CAPACITÉS PHYSIQUES ET COGNITIVES, ET RENFORCE LES LIENS SOCIAUX !

Dans le cadre de son plan d'investissement du quotidien financé par l'ARS, l'EHPAD du Lac d'Aiguebelette a acquis une ToverTafel (ou table magique) un outil ludique adapté aux personnes âgées. Simple d'utilisation par les professionnels, la tovertafel projette des jeux interactifs sur une table ou au sol. Grâce à ses projections lumineuses et aux sons émis, elle crée un environnement divertissant, encourageant le mouvement et stimulant les capacités cognitives. Avec différents niveaux, l'outil s'adapte aux groupes, pour travailler les membres supérieurs ou inférieurs, ou rythmer des séances de chant, de mémoire, de calcul… Elle contribue au maintien de l'autonomie et favorise l'interaction et le lien social.

Après seulement quelques séances d'utilisation, la tovertafel a surpris et émerveillé les résidents, attirant l'attention des curieux.

Nul doute que les jeunes générations voudront aussi l'essayer… pour une séance intergénérationnelle ! ■

ADMR

UN NOUVEAU BUREAU TRÈS ENGAGÉ

Le nouveau bureau de l'association est composé de Sylvie Desmurs présidente, Pascal Zucchero trésorier, Gilles Gros trésorier-adjoint et René Girerd secrétaire. L'association s'est enrichie de nouvelles personnes très motivées et mobilisées sur deux axes de travail principaux afin d'améliorer la vie quotidienne des bénéficiaires et les conditions de travail des salariés :

- proximité auprès des bénéficiaires (concertations régulières avec ces derniers et leurs familles),
- dialogue permanent avec les salariés (réunion d'équipe mensuelle pour échanger sur les prises en charge des bénéficiaires et les conditions de travail).

Après avoir connu des problèmes de personnel durant les deux années de crise écoulées, l'ADMR a relancé avec succès une campagne de recrutement, permettant ainsi de répondre plus favorablement à la demande de nouveaux bénéficiaires et de couvrir plus efficacement l'ensemble du territoire. ■

Informations : ADMR, 132 route du Lac - Novalaise - Tél: 04 79 28 78 82 novalaise@fede73.org

SANTÉ PUBLIQUE

Des espaces sans tabac pour promouvoir l'exemplarité

Pour limiter le tabagisme passif, notamment chez les enfants et encourager l'arrêt du tabac, la commune a noué un partenariat avec la Ligue contre le cancer. Des espaces labellisés « Espaces sans tabac » ont été mis en place aux endroits les plus fréquentés de la commune : nouveau city stade, abords des aires de jeu de la place des Quatre Saisons et de la Fatta, parcs de détente de Pré Argent et Bon Vent.

Le label « Espace sans tabac » répond à plusieurs objectifs : éliminer l'exposition au tabagisme passif, promouvoir l'exemplarité d'espaces publics conviviaux et sains, mais également préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies. ■

Un nouveau directeur pour le groupe scolaire du Bief du Moulin

En provenance de l'école de Domessin, Marcel Alonso est le nouveau directeur de l'école publique du Bief du Moulin. ■

CLUB DES AÎNÉS

ACTION, PARTAGE ET SOLIDARITÉ, DES VALEURS PARTAGÉES DEPUIS PLUS DE 40 ANS

Le Club des aînés de Novalaise et ses environs a été créé à la fin des années 1970 avec la volonté de maintenir le lien social dans notre territoire rural.

Aujourd'hui, l'association représente plus de 240 adhérents issus de 30 communes de l'Avant-pays savoyard, et propose de nombreuses activités : randonnées, aquagym, gymnastique, jeux de sociétés, vie culturelle, généalogie, rencontres festives, informations et conférences à thèmes...

Toutes les activités sont centrées autour de valeurs fortes : action, partage et solidarité. Elles sont expressément intergénérationnelles puisqu'il n'y a pas de limite d'âge pour adhérer.

Le Club des aînés de Novalaise et ses environs a participé au forum « Grandir et Vieillir ensemble » le 3 octobre dernier à Saint Genix Les Villages. Une journée riche d'échanges et de partages, proposée par 30 associations et organismes publics au service des autres.

La solidarité intergénérationnelle, l'accompagnement pour le maintien à domicile, les activités physiques et culturelles sont les ingrédients essentiels du parcours de vie. ■

COMITÉ DES FÊTES

Une association dynamique et motivée

Nous ne pouvons que saluer le dynamisme de nos nombreuses associations et de leurs bénévoles. Au-delà d'assurer leurs activités régulières, elles ont à cœur d'animer le territoire tout au long de l'année à travers des lotos, repas, salons, courses...

Focus cette année sur le comité des fêtes et son équipe renouvelée qui ont assuré avec brio diverses manifestations telles la fête de la musique, les marchés d'été ou encore un spectacle. Puis grâce à la mobilisation d'autres associations, nous pouvons être fier de la journée du 14 juillet avec sa traditionnelle brocante organisée par le Basket club.

Le défilé d'objets roulants , emmené par un groupe folklorique vénézuélien, a ensuite lancé les festivités de la soirée. Guidés par les pompiers en représentation, les nombreux habitants et touristes ont ensuite rejoint les plateaux sportifs pour assister au feu d'artifice offert par la municipalité. La nuit s'est poursuivie avec le bal du comité des fêtes dans la cour de Pré St Jean.

Après l'organisation du marché de Noël sur la place du Bourniau, l'équipe du comité des fêtes prépare déjà les manifestations de l'année 2024. Au programme : une journée festive tout public, la fête de la musique, le 14 juillet et son défilé et pour clôturer la saison estivale les inter-villages regroupant les différents comités des fêtes de la CCLA. ■

NÉO'LYMPIADES

Un événement mêlant pratique sportive et découverte culturelle

Associer le sport à la culture, tel est le défi relevé et organisé par le service Sport et Jeunesse du Département et la CCLA dans le cadre de ses missions de valorisation des sites palafittiques.

Les Néo'lympiades se sont tenues du 20 au 23 septembre sur la plage de Bon Vent et sur la base départementale d'aviron à l'occasion de la 4e étape de la tournée « Traces des Champions ».

Sur la thématique « Sports émergents et sport traditionnels » elles regroupaient deux dispositifs :

- la tournée « Sur les Traces des Champions » mise en place par le Département pour valoriser le sport et les champions locaux,
- les Journées européennes du patrimoine organisées par la CCLA pour mettre en lumière le patrimoine archéologique du lac (le site Beau-Phare du lac d'Aiguebelette fait partie des 111 sites constituant le bien sériel et transnational « sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » classés au patrimoine mondial de l'Unesco).

À moins d'un an des Jeux Olympiques et paralympiques, Paris 2024 l'événement a accueilli plus de 850 élèves des écoles primaire et des collèges de toute la Savoie et près de 900 visiteurs à l'occasion de la journée grand public dans le but de leur faire découvrir toute une variété de disciplines sportives. Au programme, la découverte des pratiques sportives de la Préhistoire à nos jours.

La démonstration de sports freestyle par le champion Anthony Jeanjean, 7e aux Jeux olympiques de Tokyo en 2021, triple champion d'Europe et 2e du classement mondial 2022 sur les modules Hurricane Parks a été particulièrement appréciée par les petits et les grands.

Un panier réalisé lors de l'atelier de vannerie collectif est exposé à l'office de tourisme à la Maison du Lac. ■

MAISON DES ASSOCIATIONS

AFFICHEZ-VOUS !

Quatre panneaux destinés à tout type d'affichage ont été installés sur le mur de la Maison des associations. Ils remplacent le vieux panneau bois qui était sur la place du Bourniau. ■

SALLE DE PRÉ ST JEAN

DANSEZ MAINTENANT !

Le revêtement de sol de la salle Pré St Jean a été remplacé, après concertation avec nos associations et notamment celles de danse qui n'avaient pas d'espace avec le revêtement approprié pour pratiquer leurs activités. Un parquet a donc été posé pour le plus grand plaisir des pratiquants et plus largement au bénéfice de tous les utilisateurs de la salle. ■

TERRE DE JEUX 2024

CÉLÉBRONS LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Dans le cadre de notre labellisation Terre de Jeux et avant le lancement des Jeux Olympiques en 2024, nous avions a cœur de célébrer les grands événements sportifs se déroulant en France. C'est donc dans une folle ambiance que la salle polyvalente s'est transformée en lieu de célébration à l'occasion de la coupe du monde de rugby. Plus de 300 personnes ont partagé ce moment, qui a pu se tenir grâce à l'engagement de la commission animations et du comité des fêtes.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, le 26 juillet prochain. ■

Carnet

Du 1/11/2022 au 31/10/23

Décès

Petite Georgette, 8 novembre
Renaud-Goud Madeleine, 17 novembre
Bellemin Michel, 12 janvier
Lapierre Jean-Claude, 26 janvier
Krajewski Michel, 3 février
Chollet Claude, 28 février
Bertrand Liliane, 2 mars
Leger Simone, 6 mars
Thomas Françoise, 6 mars
Chamard Denise, 14 mars
Mingozzi Christian, 15 mars
Ferrier Jacqueline, 16 mars
Roche Yves, 19 mars
Biolley Sabine, 22 mars
Nicolloud Jean, 26 avril
Alfaro Colette, 1er mai
Thouron Marie, 16 mai
Martins Fernandes Luis, 18 mai
Chosalland Lucette, 5 juin
Donnez Jeannine, 10 juin
Sfarzosi Lucien, 5 juillet
Ceciliotti Ferdinand, 13 juillet
Girard-Cusin Marie-Thérèse, 15 juillet
Granger Thérèse, 2 août
Bellanger Suzanne, 15 août
Billon-Grimaud Alain, 23 septembre
Lardet André, 30 septembre
Baronio Paulette, 14 octobre
Leprettre Emmanuelle, 25 octobre

Mariages

Malle Sylvie et Robert Vincent, 9 décembre
Paccalin Sabrina et Marconnet Christophe, 24 juin
Gagnioud Océane et Vial Damien, 1er juillet
Rey Héloïse et Trigallez Loïc, 15 juillet
Morel Lucie et Bovagnet Frédéric, 1er septembre
Curtil Caroline et Soler Romain, 16 septembre

Naissances

Larrieu Émilien, 9 novembre
Morice Arya, 11 novembre
Guéry Giulia, 18 novembre
Guillon Maël, 1er décembre
Poteau Agathe, 12 décembre
Dauvergne Lisa, 14 février
Bibet Soline, 20 février
Bessard Maëline, 20 février
Mayoral Elian, 5 mars
Falzi Robin, 16 février
Arnaud Noé, 19 mars
Amoruso Travers Alma, 21 mai
Guyetand Prisca, 7 juin

VIGILANCE

SIGNALEZ EN LIGNE LA PRÉSENCE DES FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique est le prédateur de nombreuses espèces d'insectes (guêpes, mouches papillons...) et notamment des abeilles. En France, les observateurs s'accordent pour dire que le frelon asiatique n'est pas agressif pour l'homme, tant qu'une distance de 4 à 5 mètres par rapport au nid est respectée. Sa piqûre, si elle est douloureuse, n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille.

La lutte contre le frelon asiatique en région AURA s'appuie sur un réseau de plus de 500 référents volontaires répartis sur le territoire et d'animateurs départementaux coordonnant les actions. Une plate-forme a été créé permettant de gérer les signalements.

Ainsi, si vous suspectez la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone, signalez-la sur : www.frelonsasiatiques.fr

Cette plateforme propose également des éléments permettant de connaître et de reconnaître cette espèce invasive. ■

ENTRETIEN

POUR RESTEZ BRANCHÉ, ÉLAGUEZ

L'accès au téléphone, à la télévision, à l'internet et au réseau électrique est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation. Si vous êtes propriétaire d'un terrain ou d'un jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux électriques et de télécommunication. Il vous faut donc débroussailler, couper l'herbe et surtout élaguez vos arbres pour prévenir la chute de branches et éviter l'arrachage des lignes en cas de vent ou d'intempéries.

Trois conseils :

1. Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords de ces dernières, plantez en tenant comptes des distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité
2. Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.
3. Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire. ■

LÉGISLATION - PROTÉGEONS NOS CHEMINS

La loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration) apporte de nouvelles dispositions en matière de protection des chemins ruraux. Elles intègrent notamment une suspension des délais de prescription acquisitive durant deux ans si la commune procède au recensement des chemins ; un chemin rural étant intégré au domaine privé de la commune, un particulier peut en effet en revendiquer la propriété s'il l'occupe et l'entretien de façon paisible et publique pendant 30 ans.
Une délibération engageant la procédure de recensement sera proposée au conseil municipal. La commission mobilité douce poursuivra ensuite les actions d'identification et de réouverture, initiées en début de mandat. Le projet de recensement sera soumis à enquête publique. ■

CONSEIL MUNICIPAL

Agnès Bessonnat et Denis Guillermard ont quitté le conseil municipal.

Claire Cormier a rejoint l'équipe municipale.

Expression des élus minoritaires*

NOVALAISE AUTREMENT, rêvons un peu…

Plus de 3 ans que l'équipe « Novalaise Pour Tous » s'est installée à la mairie. Largement le temps pour notre groupe d'observer la nouvelle manière de gérer la municipalité.

Nous regrettons le manque de concertation avec la population. Ainsi lors de la mise en place de l'espace de travail partagé, si peu pertinent, puis avec le déplacement de la gare routière, trop excentrée pour une bonne partie des habitants. Quant à la future gendarmerie, elle est arrivée sans aucune discussion préalable ni au conseil municipal, ni à la CCLA, alors qu'elle est destinée à tout le territoire. Ces décisions se font selon les goûts et les couleurs de Mme le Maire.

Enfin, les nouveaux points de collecte des ordures, imposés, et souvent controversés (Bottières, Pré Argent, ...) auraient pu être l'occasion de réfléchir avec les habitants aux meilleurs emplacements.

Deux réunions publiques sur les mobilités en centre bourg ont bien eu lieu mais le résultat a été bien maigre avec les remarques des participants qui semblent ne pas avoir servi à grand-chose.

En bref, les promesses de concertation de la majorité en place ne se voient pas dans la réalité.

Nous, élus de NOVALAISE AUTREMENT, nos convictions sont toujours aussi fortes,

La **place du Bourniau,** véritable caillou dans la chaussure de Novalaise, aurait déjà été vidée de ses pigeons (filets, vitrages ou pics) et reverdie (arbres, mur végétal...).
Nous aurions intensifié **les plantations d'arbres** dans le village, les cours d'école, les parkings des plages, ... avec des espèces adaptées à notre climat et celui à venir ainsi qu'à vos besoins. Ces choix sont nécessaires pour réduire l'empreinte carbone, améliorer notre confort l'été et valoriser l'environnement et la biodiversité. C'est pourquoi nous avons souligné et regretté l'abattage d'au moins 12 arbres alors qu'on aurait pu faire autrement.
Une réflexion aurait déjà été lancée pour une restauration publique locale et bio pour la santé et le bien-être de nos enfants, avec peut-être des emplois locaux à la clé.
Quant à la **piste cyclable** Novalaise-lac, un espoir arrive grâce au projet de la Région « véloroute des 5 lacs ». Mais encore plusieurs années risquent de s'écouler avant une vraie piste cyclable séparée. Et d'ici là, des jeunes et moins jeunes continuent de prendre la route départementale : en responsabilité d'élus, nous aurions a minima réclamé une bande cyclable dans le sens de la montée pour réduire significativement les risques.
Nous aurions aussi favorisé **la vie sociale** en multipliant les liens avec les habitants : en accompagnant des projets citoyens, en mettant en place un conseil municipal jeunes comme à Nances, ou en mettant en place une véritable concertation pour tous les nouveaux projets. Et évidemment, nous serions actifs pour accompagner le conseil citoyen porté par la CCLA.
Enfin, concernant la CCLA, nous aurions eu à cœur de cultiver un relationnel respectueux avec les autres communes.
Notre action se voulait aussi moteur pour favoriser la transition écologique. Par exemple, nous aurions défendu l'instauration d'une aide complémentaire à MaPrimeRénov' pour les particuliers qui se lancent dans la rénovation énergétique de leur maison. Cette aide permettrait à terme de réduire vos dépenses de chauffage et augmenter votre pouvoir d'achat.

Et nous déciderions vraiment ensemble l'avenir de notre village !

Retrouvez nos actus sur : http://novalaise-autrement.fr et sur facebook

*** Lorsque la commune diffuse, sous forme physique ou numérique, des informations sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale pour chaque publication selon les modalités du règlement intérieur.**

NUMÉROS UTILES

Urgences

15 SAMU
17 Police secours **18** Pompiers
112 N° d'urgence européen
114 N° d'urgence pour les sourds et malentendantes (par sms)
04 72 11 69 11 Centre anti-poison

Mairie - www.novalaise.fr
Bâtiment les Marronniers - 139 route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 70 38 - Fax : 04 79 28 71 01 - accueil@novalaise.fr

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h,
mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,
jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

Bibliothèque
Tél. : 04 79 28 79 28 - bibliotheque@novalaise.fr - Horaires d'ouverture :
mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
jeudi de 16 h 30 à 19 h 30,
samedi de 10 h à 12 h.

Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA)
Cusina - 572 route d'Aiguebelette - 73470 Nances
Tél. : 04 79 28 78 64 - ccla@ccla.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Office du tourisme du lac d'Aiguebelette
Tél. : 04 79 36 00 02

Déchèterie
360 route du Bief du Moulin - ZA du Goutier
73470 Novalaise - Tél. : 04 79 26 08 30
Horaires d'ouverture :
mardi, mercredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,
vendredi de 8 h 30 à 12 h.
En hiver (1/11 au 28/02), fermeture à 17 h.

Centre socio-culturel du Lac d'Aiguebelette (AEL)
Point relais CAF : 04 79 28 57 39

EHPAD - Résidence du Lac d'Aiguebelette : 04 79 26 41 90

SIVU du groupe scolaire de Novalaise
Aiguebelette, Gerbaix, Marcieux, Nances et Novalaise
Bâtiment les Marronniers - 139 route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 36 37 00 - sivu.ecoles@novalaise.fr
Horaires d'ouverture :
lundi, mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 h,
jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.

École maternelle : 04 79 28 72 67

École élémentaire : 04 79 28 74 80

École Notre Dame : 04 79 28 76 62

Collège : 04 85 96 18 20

Multi-accueil Lépin-le-Lac - Novalaise : 04 79 72 22 93

Assistante sociale : prendre RDV au CPAS
de Saint-Genix-sur-Guiers : 04 76 31 51 95

ADMR : 04 79 28 78 82

Notaires associés : 04 76 31 60 24

Médecins :
Drs Besseau Fanny, Collomb Géry Audrey,
Dufaitre Mathieu et Lagoutte Laurence : 04 79 71 21 27

Dentistes :
Drs Chartier Gaël & Leprettre Camille : 04 79 75 58 21
Dr Nathalie Duga : 09 80 67 06 64

Kinésithérapeute / ostéopathe :
Bruyère Charlotte : 09 83 98 71 82
Domeignoz Candice : 09 83 98 71 82
Kebedjis Cécile : 09 83 98 71 82

Kinésithérapeute : Claire Pascal : 04 79 28 77 78

Ostéopathes :
Barnave Vincent : 04 79 33 51 42
Rodier Karine : 06 08 93 86 61
Van Moorleghem Régis : 06 68 35 05 32

Sophrologue : Julien Patrick : 06 59 53 75 77

Kinésiologue : Karine Blumet : 06 79 02 86 51

Médecine traditionnelle chinoise :
Sophie Soeur : 07 82 52 32 72

Psychologue :
Bouvier-Seguin Céline : 06 09 06 81 36

Orthophonistes :
Dondin Aurore : 06 77 69 93 94
Grammaire-Marion Élise : 09 52 77 33 65
Quay Yvette : 04 79 28 73 70

Sage-femme libérale
(D.I.U. Acupuncture obstétricale) :
Gros Catherine : 06 60 21 67 60

Pédicure - Podologue :
Boissac Thomas : 07 78 23 75 40
Forest Oriane : 07 71 56 68 07
Pomel Virginie : 04 79 28 96 83

Infirmières : 04 79 28 72 71

Infirmière de santé publique :
Mollex Caroline : 06 95 73 32 50

Pharmacien : Dr Delaigue Vincent : 04 79 28 70 26

Opticien :
Novalaise optique, Samuel Kilinc : 09 84 55 04 41

Vétérinaire : Dr Le Dall Jean-Hugues : 04 79 28 76 50

*Ce bulletin a été réalisé par la commission Communication,
composée, sous l'autorité de Claudine Tavel, maire de la commune et Frédéric Mantel, responsable de la commission,
des membres suivants : Gilles Gros, Marie-Lise Marchais, Alain Plouzeau et Monika Wdowiak.*

Directeur de la publication : Claudine Tavel - ISSN 2726-503X - Mise en page : TDS&Co (04 79 44 96 35) - Crédits photos : Mairie, J-P. Dupraz, C. Moureaux, AdobeStock - Imprimé par Pomme C.